LOGO DE l'ENTREPRISE
Coordonnées

LOGO du SYNDIC/BAILLEUR
Coordonnées

AVIS AUX OCCUPANTS

A la demande de votre syndic/bailleur et afin de maintenir de bonnes conditions d'hygiène de vos logements, des opérations de nettoyage vont être réalisées dans le bâtiment.

Intervention dans le bâtiment :
Prévue le : A partir de : h
Sur les ouvrages suivants :

Pour la bonne réalisation de cette intervention, il est nécessaire:

- Que vous soyez présents au moment de l'intervention ou à défaut que vous laissiez vos clés à un tiers de confiance présent pendant l'intervention
- De ne pas utiliser vos sanitaires, lavabos, machines à laver… pendant toute la durée de l'intervention
- De signaler au syndic ou au gardien toute anomalie en amont des travaux
- Que l'accès aux locaux communs soit dégagé
- Que l'accès aux colonnes et conduites soit libre dans les parties privatives des caves et des parkings et que l'environnement immédiat soit protégé

Afin d'éviter tout risque de projection ou de refoulement des eaux consécutif à cette intervention, il est IMPERATIF :

- Pour vos WC : de déposer une serpillière en boule au fond de la cuvette, de baisser l'abatant et de déposer un récipient lourd dessus pour éviter tout débordement d'eau
- Pour vos éviers, lavabos, bidets, baignoires : de fermer les bondes en plaçant une serpillière ou un chiffon pour étancher les siphons et trop pleins et de déposer un récipient lourd par-dessus
- Pour vos machines à laver (linge et vaisselle) : de retirer le flexible et d'obstruer l'évacuation avec un adhésif solide
- Plus généralement, de fermer hermétiquement toute évacuation d'eau

En cas de non-respect de ces consignes, la responsabilité de notre entreprise ne pourra être engagée.

Pendant les travaux et en cas d'urgence, vous pouvez joindre le technicien au 06….

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et pour l'accueil réservé à notre équipe.

modèle à amender par l'entreprise